



FORMATION B

Les enjeux de la formation

Le permis de conduite est devenu un outil social très important pour les jeunes.

La formation à la conduite a pour objectif d'amener le conducteur débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

La formation théorique validée par l'épreuve du « code » permet de transmettre les clés de compréhension de la sécurité routière. Dès votre entrée en formation vous allez devoir acquérir des compétences pour ne pas mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Votre formateur sera présent pour vous guider et vous conseiller par des cours théoriques et pratiques.

Délai accès à la formation

A l'inscription, vous pourrez directement accéder en salle de code et à l'accès internet pour l'entraînement à l'examen du code de la route. Il faudra alors compter entre 1 et 2 mois environ pour que votre dossier soit validé en préfecture une fois celui-ci complet. Dès que ce dossier est validé, vous pourrez vous inscrire à l'examen du code de la route si vous êtes prêt. Une fois l'examen réussi, nous commencerons alors les heures de conduite.

Déroulement de la formation

1. Avant d'entrée en formation vous effectuerez une **évaluation de niveau**.

Cette appréciation permet l'estimation du nombre d'heures de conduite nécessaires à votre formation pratique. Cette formation sera d'au moins 20 heures pour la catégorie B. Le contrat de formation commence lorsque cette évaluation a été réalisée. Le volume d'heures de conduite peut être revu d'un commun accord entre les différentes parties.

2. **Votre formation théorique**

Les tests sont effectués sur vidéoprojecteur :

- Des tests individuels en salle tous les jours aux heures d'ouverture du bureau, chaque test comprenant 40 questions auto-corrigées.
- Des tests en cours collectifs corrigés par un enseignant : **durée 1 heure du mardi au Vendredi de 16h à 19h ; et le Samedi de 10h à 12h.**
- Des tests de code sur le site internet de notre fournisseur avec un suivi personnalisé
- Stage de code accéléré 3 jours de formation intensive avec au programme : Cours sur tous les thèmes du code de la route, avec examen blanc à la fin de chaque thème. Un jour et demi de tests blancs, pour se familiariser avec le langage de l'examen théorique.

Un livre de code vous est remis à l'inscription.

Tout sera mis en œuvre pour vous présenter dans les meilleurs délais si vous avez le niveau requis.

3. Votre formation pratique

Vous allez dans un premier temps apprendre à maîtriser le véhicule. Vous circulerez dans des conditions de trafic différentes qui vous amèneront progressivement à une conduite de plus en plus autonome, sécuritaire et responsable. Un livret d'apprentissage sous format numérique vous est mis à disposition via notre application Sarool, celle-ci est rempli grâce à l'auto-évaluation en accord avec le formateur à chaque fin de séance.

En fin de formation l'enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Ce bilan peut s'effectuer dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen. Programme de formation (cf p4)

Si vous avez décidé de faire une formation avec conduite accompagnée, une fois les 20heures minimums de conduite effectuées et la validation de l'attestation de fin de formation par votre enseignant vous pourrez commencer la conduite accompagnée. Vous devrez conduire avec des conducteurs ayant plus de 5 ans de permis sans annulations, ni suspensions.

A partir du rendez-vous préalable, vous devez rester minimum 1 an en conduite accompagnée et effectuer 3000 km minimum.

De plus, durant cette période vous devrez effectuer deux rendez-vous pédagogiques au sein de notre établissement. Pour chacun de ces rendez-vous, il y aura une partie en salle où vous travaillerez avec un enseignant sur les différents thèmes à aborder, à savoir : alcool, stupéfiants, fatigue, vitesse, assurance, analyse des accidents, vigilance... Puis une partie en voiture permettant de faire le point sur votre évolution en conduite.

Conditions de passage des examens

L'examen théorique

- L'âge requis est de 15 minimum dans le cadre de la conduite accompagnée et 17 ans pour une formation traditionnelle a permis B ou à la conduite supervisée.
- L'examen est organisé par des organismes privés agréés par l'Etat. L'inscription se fait via le site de l'organisme en question.
- Le candidat se rend seul au centre d'examen.
- Le candidat est soumis à 40 questions et répond sur tablette individuelle.
- Certaines questions sont sous forme de vidéo ce qui demande d'être attentif comme en situation de conduite.
- Le résultat : Il faut avoir au moins 35 bonnes réponses (soit 5 fautes maximum) pour réussir l'examen du code de la route. Le résultat vous est transmis par mail, le jour même.
- Vous pouvez vous présenter à l'examen pratique 24 heures après.
- Le code est valable 5 ans

L'examen pratique

Il faut être âgé d'au moins 18 ans pour passer l'examen, **sauf dans le cadre de la conduite accompagnée, le passage est possible à partir de 17ans**. L'épreuve se déroule sur une durée de **32 minutes**. Vous vous installez au poste de conduite du véhicule-école, l'enseignant à l'arrière et l'expert prend place à l'avant côté passager.

L'épreuve pratique est évaluée par un expert : inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Après avoir vérifié votre identité celui-ci vous explique les modalités de l'examen :

- Installation au poste de conduite
 - Une phase de conduite effective en ville, sur route et autoroute
 - La réalisation d'une manœuvre (marche arrière, épi, créneau, rangement en bataille) et d'un arrêt de précision
 - Procéder à un parcours de conduite autonome de 5 minutes environ en suivant un itinéraire ou en se rendant vers une destination préalablement établie
 - Effectuer une vérification d'un élément technique à l'extérieur ou à l'intérieur du véhicule
 - Répondre à une question liée à la sécurité routière et aux notions de premiers secours.
- Tout au long de l'épreuve vous devrez appliquer les règles du code de la route, adapter votre vitesse aux différentes situations dans un souci d'économie et de limitation de gaz à effet de serre, faire preuve de courtoisie envers les usagers vulnérables (cyclistes, piétons...)

Le résultat : L'évaluation réalisée par l'expert consiste en un bilan de compétences devant être acquises pour conduire en sécurité. L'expert réalise une analyse des points positifs et négatifs restitués par rapport à une compétence donnée et retranscrit de façon formelle ce bilan dans une grille d'évaluation. Vous pouvez visualiser ce résultat sous 48h après le passage de l'examen sur le site : www.securite-routiere.gouv.fr (résultat du permis de conduire) en cas de réussite vous pouvez télécharger ou imprimer votre Certificat d'Examen du Permis de Conduire (valable 4 mois), en attendant votre permis de conduire. Vous trouverez sur ce site, la liste des documents nécessaires à votre demande de permis, votre établissement peut aussi vous la fournir.

L'épreuve pratique est évaluée par un expert : inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Après avoir vérifié votre identité celui-ci vous explique les modalités de l'examen :

- Installation au poste de conduite
- Une phase de conduite effective en ville, sur route et autoroute
- La réalisation d'une manœuvre (marche arrière, épi, créneau, rangement en bataille) et d'un arrêt de précision
- Procéder à un parcours de conduite autonome de 5 minutes environ en suivant un itinéraire ou en se rendant vers une destination préalablement établie
- Effectuer une vérification d'un élément technique à l'extérieur ou à l'intérieur du véhicule
- Répondre à une question liée à la sécurité routière et aux notions de premiers secours.

Tout au long de l'épreuve vous devrez appliquer les règles du code de la route, adapter votre vitesse aux différentes situations dans un souci d'économie et de limitation de gaz à effet de serre, faire preuve de courtoisie envers les usagers vulnérables (cyclistes, piétons...)

Le résultat : L'évaluation réalisée par l'expert consiste en un bilan de compétences devant être acquises pour conduire en sécurité. L'expert réalise une analyse des points positifs et négatifs restitués par rapport à une compétence donnée et retranscrit de façon formelle ce bilan dans une grille d'évaluation.

Vous pouvez visualiser ce résultat sous 48h après le passage de l'examen sur le site :

www.securite-routiere.gouv.fr (résultat du permis de conduire) en cas de réussite vous pouvez télécharger ou imprimer votre Certificat d'Examen du Permis de Conduire (valable 4 mois), en attendant votre permis de conduire.

Vous trouverez sur ce site, la liste des documents nécessaires à votre demande de permis, votre établissement peut aussi vous la fournir.

Programme de formation pratique B	
Compétences	Objectifs associées
<p>Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures 2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir 3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire 4. Démarrer et s'arrêter 5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures 6. Utiliser la boîte de vitesses 7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire 8. Regarder autour de soi et avertir 9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
<p>Appréhender la route et circuler dans des conditions normales</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Connaître les principales règles de circulation ainsi que la signalisation 2. Tenir compte de la signalisation verticale et horizontale 3. Rechercher les indices utiles 4. Utiliser toutes les commandes 5. Adapter sa vitesse aux situations 6. Choisir la voie de circulation 7. Maintenir les distances de sécurité 8. Franchir les différents types d'intersection et y changer de direction
<p>Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité 2. Croiser, dépasser, être dépassé 3. Passer les virages et conduire en déclivité 4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie 5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide 6. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense 7. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
<p>Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Suivre un itinéraire de façon autonome 2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie 3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer 4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir 5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation) 6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence 7. Pratiquer l'écoconduite